



Ordonnance de télécom CRTC 2008-274

Ottawa, le 25 septembre 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	316 (Aliant Telecom)	le 7 août 2008
Bell Canada	7152	le 26 août 2008
MTS Allstream Inc.	656	le 25 août 2008
Saskatchewan Telecommunications	184 184A	le 19 août 2008 le 25 août 2008
Sogetel inc.	134	le 20 août 2008
Téléphone Milot inc.	40	le 20 août 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>